

**Déclaration à la 51<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme**

**Point 4 : Dialogue Interactif sur le compte rendu oral du RS sur le Burundi**

**Intervenant : Lambert Nigarura**

Merci madame la Présidente.

Monsieur le Rapporteur Spécial,

Ceci est une déclaration conjointe.<sup>1</sup> Tout d'abord, nous souhaitons réitérer notre soutien à votre mandat comme unique mécanisme indépendant de documentation des violations des droits humains dans le pays.

En effet, bien que le Président Evariste NDAYISHIMIYE se soit engagé à plusieurs reprises à rendre justice et encourager la tolérance politique, la plupart de ses promesses demeurent vaines.

Nous sommes notamment préoccupés par le fait que les jeunes du parti au pouvoir, les Imbonerakures, continuent de commettre, en toute impunité, des violations des droits humains telles que des actes de torture, des meurtres, des disparitions forcées, des arrestations arbitraires ainsi que des violences sexuelles et ce avec le concours des fonctionnaires locaux, le Service National de Renseignement, la police et l'armée. L'ONG locale FOCODE a documenté 80 cas de disparitions forcées durant les deux années au pouvoir du gouvernement NDAYISHIMIYE<sup>2</sup>.

En outre, certains opposants politiques, ou perçus comme tel, demeurent en prison malgré l'exécution de leurs peines depuis presque un an, en violation flagrante de la loi et de la procédure pénale<sup>3</sup>.

Nous appelons de nouveau le Burundi à reconnaître l'existence des défis en matière de droits humains au Burundi, à coopérer pleinement avec le bureau du Rapporteur spécial et à lui accorder l'accès nécessaire au territoire pour son travail.

Enfin, les organisations exhortent le Conseil à renouveler le mandat du Rapporteur spécial sur le Burundi et à continuer de suivre de près la situation des droits humains au Burundi en le maintenant sous son agenda afin de l'accompagner dans la quête pour le respect des droits humains.

Je vous remercie.

---

<sup>1</sup> International Service for Human Rights (ISHR) et Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB CPI).

<sup>2</sup> Lettre adressée au président Ndayishimiye le 30 août 2022 à l'occasion de la journée dédiée aux personnes disparues : <https://focode.org/lettre-du-focode-au-president-evariste-ndayishimiye/>.

<sup>3</sup> Rapport de ESDDH (« La prison au Burundi : Réalités entre les quatre murs ») du 19 août 2022.